

## ■ MESSAGE DE LA PRESIDENTE

Qu'avons-nous fait en 2009 ? Comme annoncé dans mon précédent message la collaboration entre l'Etat du Valais et St-Raphaël s'est poursuivie, comme toujours évidemment, mais cette année de façon particulière, pour aboutir à la création et à la réalisation « *des mandats de prestations* ».

Ce concept établit une nouvelle relation entre l'Etat et notre institution. En quelque sorte la relation est de type commercial, car l'Etat achète les prestations soit les services que notre institut fournit.

Quels avantages peut-on attendre?

Tout d'abord, pour mettre en place ce concept, il a fallu notamment que l'Etat, qui sur la base de la Loi pour la jeunesse, a pour mission la prise en charge des mineurs en difficulté, clarifie les besoins auxquels il doit répondre pour les jeunes dont il a la charge. En résumé, l'Etat doit acheter le service éducatif auprès de l'un des prestataires. Les offres sont variées et ne répondent pas aux mêmes types de difficultés du jeune ou de l'enfant.

La classification du type d'offres a été établie en collaboration avec les différents instituts. Le choix du placement est particulièrement important car *le bon placement est un facteur de réussite pour le jeune et l'institut mais aussi un élément d'économie non-négligeable*.

Quant à nous, le travail de réflexion, d'analyse de nos prestations, notamment sur leurs qualités, sur leurs coûts, sur les moyens de les évaluer et de les adapter à l'évolution sociale, crée une dynamique riche, innovante et évolutive. Elle nous permet d'être des partenaires crédibles voire des experts dans nos domaines de compétences.

Le mandat de prestations permet également une gestion de type entrepreneurial de l'institut et l'utilisation bien ciblée des budgets. Si ce concept doit donner plus de latitude dans la gestion générale de l'institut les contrôles ne sont pas diminués mais ils devraient être plus en relation avec la prestation demandée.

Je terminerai en disant que *ce concept doit s'accompagner d'un changement d'état d'esprit* de part et d'autre sans quoi il ne sera que des mots sur du papier.....

Après ces quelques lignes, je tiens à vous remercier tous, Chers Membres, pour votre soutien.

J'adresse également mes remerciements à La Loterie Suisse Romande pour son soutien constant, la Fondation Saint-Raphaël, l'Etat du Valais, la Confédération et le Comité de l'Association.

Danièle Pommaz

## ■ MESSAGE DU DIRECTEUR

Nos jeunes changent. Leurs besoins changent. Leurs comportements s'en ressentent. Par exemple, leur sens du leadership est fondamentalement différent d'il y a quelques années encore. Au gré des saisons nous avons vu les leaders négatifs, les leaders affectifs, les manipulateurs, la force physique, le réseau souterrain, l'aspect des bandes, les liens par culture de pays ou par genre prendre le pouvoir au sein des jeunes.

En 2003 par exemple, dans un centre comme le préapprentissage de Sion, les équipes devaient gérer trois groupes, les forts, les moyens et les faibles. Les faibles étaient parfois les souffre-douleur mais souvent ils échappaient à la dynamique des influences négatives. Les forts jugeaient trop dangereux d'impliquer les faibles dans leurs projets. Les intervenants devaient donc focaliser un peu plus sur le groupe du milieu afin d'éviter que celui-ci ne penche du côté des leaders. La masse des leaders se restreignait et cela facilitait l'accès aux programmes de centre. Il en a été ainsi pour tous les nouveaux groupes d'influence. Depuis quelque temps, le travail se complexifie encore un peu plus pour deux changements importants.

Le leadership n'appartient plus de façon durable à une personne leader. L'individualisation et le consumérisme en vigueur dans notre société apparaissent à leur paroxysme auprès de nos jeunes. Il leur est de plus en plus difficile de créer des liens ou des appartenances de groupe. L'identification par quartier qui existe depuis quelques années est signifiée sur nombre de murs dans nos villes et quantité d'objets, de meubles ou de murs aussi dans nos institutions. Ce sont les fameux chiffres du code postal (1920, 1020, 1200, etc.). Il faut observer que cette mode n'a pas été en vogue partout, ainsi on voit rarement 1950 par exemple. Il faudrait certainement réaliser une recherche sociologique de cet état de fait. Là aussi, le leadership est visible et il y a encore appartenance à un groupe solidaire et régional.

Aujourd'hui, nous devons constater que le nouveau leader est ***l'action à commettre*** en groupe. Cela complique l'intervention éducative car cela devient imprévisible. Le meneur ou la meneuse propose une action (fugue, vol, ramener des boissons alcoolisées ou des produits toxiques, bagarre ou encore représailles). Mais le meneur ne l'est que le temps de commettre l'action. Ainsi, c'est le projet qui commande à chacun d'eux car chacun va y trouver son plaisir indépendamment des autres et va utiliser les autres pour pouvoir consommer ou réaliser l'acte. Cet automne, à Saint-Raphaël, nous avons vu des fugues réalisées par sept ou huit jeunes à la fois. Cela s'est passé indistinctement des genres (filles ou garçons), des cultures (pays différents, des centres (préapprentissage ou pédagogique et scolaire) ou même parfois des âges. Cette manière de faire est plus difficile à gérer puisque c'est l'idée germant de manière spontanée, comme une envie irrépressible, qui sera le chef de groupe. L'identité ne se fait plus sur une personne mais sur une consommation et cela démontre encore plus les problèmes de structuration mentale et psychique de nos jeunes.

L'autre changement important chez les jeunes que nous accueillons, ce sont les troubles psychiques ajoutés aux troubles du comportement dont nous nous occupons habituellement. Le Centre de préformation mixte de Champlan accueille ce genre de jeunes depuis deux ou trois ans. Nous remarquons que les groupes sont plus lents à entrer en projet socioprofessionnel, sont plus difficiles à stabiliser et que nous devons réajuster nos demandes pour que le rythme ne les fasse pas éclater systématiquement. Ce nouvel état est souvent source de fatigue pour les intervenants car, ajouté à l'autre phénomène de leadership, il est difficile de prendre du recul et ne pas agir dans l'urgence. Fort de ces constations, le groupe de professionnels du CPM a décidé de réfléchir au développement d'outils en relation avec ce nouvel accueil.

Mais malgré ces difficultés, 2009 fut une belle année, et ce à plusieurs niveaux. La source de satisfaction principale pour une direction se situe dans l'ambiance de travail. Nous pouvons constater que, malgré l'énergie mise dans leur travail, les collaborateurs de l'Institut s'investissent dans les manifestations comme le loto, participent activement aux moments de rencontre comme les colloques généraux, aux moments plus festifs come le souper du personnel en août ou encore la verrée de Noël. Ces moments sont des critères de bien-être du personnel. Certes, tout n'est pas rose. Si nous avons eu très peu de rotation de personnel en 2009, nous avons vu que les personnes, au régime de la formation en cours d'emploi, éprouvaient de plus en plus de difficulté à tenir l'effort sur la durée (4 ans) et nous avons eu quelques cas de Burn out.

Pour démontrer l'investissement et le dynamisme du personnel de l'Institut, il suffit de parler des projets aboutis ou en cours :

- Ainsi, dans le cadre des Droits de l'Enfant, une quinzaine de jeunes ont fait la descente du Rhône à vélo, du glacier à la mer.
- Nous avons aussi participé activement au vingtième anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant en novembre. Cette fête, sur deux jours, s'est passée au CERM et a drainé près de 5000 personnes.
- Une haute-route de trois jours a été réalisée durant le printemps.
- Les équipes ont participé à une enquête au niveau suisse qui s'appelle Maz-Reo et qui a pour but de mettre sur pied un outil d'analyse permettant de mieux cibler les placements.
- Le mandat de prestation avec l'Etat a été signé.
- Les travaux de rénovation du Centre de préformation mixte sont terminés.
- Nous avons accueilli la journée du Président du Grand Conseil, des visites de la part d'autres institutions romandes ou services différents.
- Mis en place l'outil « connaissances pratiques » qui est encore en cours d'évaluation.

- Mis en place le nouvel accueil sur deux groupes au Centre de préapprentissage.
- Préparé une exposition de peinture qui aura lieu du 24 au 27 juin 2010 à la Fondation Valette à Ardon, le thème étant le « festival de couleurs ».

La liste n'est pas exhaustive et surtout cela est à ajouter au travail quotidien des équipes de Saint-Raphaël. La Direction exprime sa gratitude à tout le personnel pour son investissement.

Je tiens à remercier tout particulièrement le Collège de direction qui fournit un travail de tous les instants pour le bien des jeunes et de l'Institut, le Comité pour son soutien constant dans les projets mis en place, la Loterie Romande qui, une fois de plus, nous a aidés substantiellement dans nos projets, ainsi que l'Etat du Valais, partenaire privilégié par l'intermédiaire de son Service Cantonal de la Jeunesse.

Christian Bader

## **■ NOUVELLES DES CENTRES**

### **Le Centre pédagogique et scolaire de Champlan, par M. Philippe Petigas, Chef de Centre**

L'année 2009 a permis de concrétiser différents projets dans la prise en charge des jeunes accueillis.

Le Centre pédagogique et scolaire est arrivé dans sa phase de mise en pratique de nouveaux outils tels que les connaissances pratiques, la validation des périodes, les chefs de file par matière sur le plan scolaire.

Les connaissances pratiques permettent aux jeunes de se situer dans de nombreux domaines : l'utilisation des transports, les moyens de communication, le marché de l'emploi...Le jeune peut ainsi vérifier, évaluer son potentiel dans ces différents secteurs et approfondir ce qu'il ne maîtrise pas.

La validation des périodes, qui représente un axe central de notre concept éducatif, fait prendre conscience aux jeunes de ce dont ils sont capables concrètement. Elle confirme l'acquisition de compétences multiples (autonomie, sociabilité, projet de vie, développement personnel) par le jeune. Cette approche, révèle rapidement ce que le jeune a développé comme aptitudes afin de s'insérer socialement, scolairement, pré-professionnellement.

L'enseignement dispensé à l'école et au cycle de Saint-Raphaël est similaire aux autres classes du canton. Les enseignants se sont répartis les cours en fonction de leurs compétences. Ils deviennent ainsi chefs de files par matière et non plus seulement généralistes. Cette nouveauté amène nos jeunes à travailler avec des enseignants différents, à connaître des approches éducatives différentes. Fournir un enseignement de qualité à nos jeunes, malgré leurs problèmes de comportement et leurs différents niveaux scolaires, correspond à notre mission.

L'enseignant, l'éducateur d'aujourd'hui doit rechercher des modes d'intervention appropriés aux situations complexes que présentent nos jeunes. Nos réflexions, nos recherches, nos nouveaux outils en pédagogie ont pour but de leur faire connaître une estime réaliste de soi-même, une connaissance de ses propres limites et capacités.

L'apprentissage des actes de la vie quotidienne est présent chaque jour dans notre travail. Il renforce notre lien, notre relation avec ces jeunes filles et garçons. Ceux-ci ont besoin de situations vécues, de frustrations, de réussites pour devenir les adultes de demain.

Certes, l'action éducative, auprès des jeunes, reste difficile. L'équipe éducative entreprenante, motivée, souhaite relever les défis qui se profilent concernant les problématiques liées à la sexualité, les addictions, la violence comme seul exutoire de ses émotions.

Le nombre de jeunes Valaisans accueillis représente 60% de notre taux d'occupation, taux égal à celui de l'année passée, qualifié de très bon. Les 40% restant représentent tous les cantons romands, Genève et Vaud étant nos principaux partenaires, respectivement 2678 et 938 journées réalisées.

La nécessité pour certains jeunes d'être éloignés de leur contexte socio-familial pour évoluer favorablement conditionne ces placements.

Les filles accueillies dans le centre peuvent à elles seules constituer un groupe éducatif de 9 jeunes. Ce nombre est croissant chaque année.

Notre capacité d'accueil est optimale durant les fins de semaine et les périodes hors scolarité. Ce phénomène est induit par la complexité des problématiques des jeunes suivis. La durée des placements est variable suite à ce même phénomène. Une autre variable majeure accentue ce fait : tous ces enfants sont en scolarité obligatoire et ils nécessitent un enseignement spécialisé.

Un chef de centre est peu de choses sans une équipe. Je remercie tous les collaborateurs/trices pour leur engagement, leur disponibilité et les encourage à poursuivre le développement des activités scolaires, sportives et culturelles proposées à nos jeunes.

## **Le Centre de préapprentissage de Sion, par M. Philippe Tamarcaz, Chef de Centre**

Etre tourné vers soi et sa propre importance est une caractéristique typique des adolescents que nous accueillons. Ils attendent d'être pris en charge de manière inconditionnelle, demandent des traitements de faveur et se plaignent que la vie ne corresponde pas à leurs demandes. Cela ne les rend pas pour autant "mauvais". Cela fait partie du processus de maturité. Beaucoup de nos pensionnaires donnent l'impression d'être "grands" mais ils sont émotionnellement toujours des ados. Si les seuls modèles d'adultes qu'ils ont pu voir étaient des modèles réactifs, il est probable qu'ils adoptent le même comportement ou son équivalent. Sans tenir compte de la raison, ces jeunes sont pris dans un comportement réactif et non réfléchi et considèrent, de manière erronée, maturité et responsabilité comme des fardeaux à éviter. Les thérapeutes parlent de la nécessité de "lâcher le passé" et d'interrompre les schémas habituels qui ne fonctionnent pas.

C'est souvent à ce niveau que notre intervention est sollicitée. Mais changer individuellement ou dans une organisation telle que la notre par exemple, est très difficile et génère toujours une résistance même si le jeune est conscient que le changement est nécessaire. Ils s'agrippent régulièrement au passé qui devient un moyen commode pour ne pas avancer et simplement blâmer leurs parents ou rendre les autres responsables de leurs difficultés émotionnelles et relationnelles. Une part fondamentale du chemin de l'adolescence vers la maturité adulte est d'arrêter de garder des griefs non résolus du passé et apprendre à vivre dans le « Présent ».

C'est dans ce contexte « émotionnel » que nous nous efforçons de recevoir nos pensionnaires. Et, pour pouvoir les accueillir dans les meilleures conditions, un projet était déjà sur papier depuis une dizaine d'années. Il s'agissait de diviser le Centre de préapprentissage en deux groupes éducatifs distincts. Ce projet est devenu réalité lorsque d'importants travaux de rénovation ont été entrepris. Le 8 mai 2009, jour d'inauguration, les équipes éducatives ont intégré officiellement leurs locaux respectifs. Répondant à une demande de l'Office Fédéral de la Justice, cette séparation permet aujourd'hui une prise en charge plus individualisée et facilite la gestion de l'accueil des pensionnaires du centre.

Le secteur de la classe s'est également restructuré pour permettre une instruction encore plus efficace. Depuis la rentrée d'août 2009, après une période d'évaluation, les jeunes ont été répartis par niveau pour l'enseignement des branches principales. 2010 verra la rénovation complète de la salle de classe et un nouvel aménagement.

A présent quelques chiffres...

En 2009, le Centre de préapprentissage a accueilli 42 jeunes sur l'ensemble de l'année. Ce nombre en diminution (54 pour 2008) confirme une amélioration sensible de la stabilité des placements induite certainement par la nouvelle structure de prise en charge du CPA.

Avec un taux d'occupations supérieur à 93 % soit plus de 6'500 journées de prise en charge en 2009, le CPA a atteint ses objectifs d'accueil. 3'465 d'entre elles, soit un peu plus de 50 % des placements, concernent les cantons de Genève, Vaud et Fribourg. Nous constatons que le taux de placements pénaux avoisine les 77 % et que l'âge moyen des jeunes gens accueillis est d'environ de 16 ans. 24 jeunes sont arrivés au bout de leur cursus au Centre de préapprentissage et ont quitté la structure dans le courant de l'année. 12 d'entre eux sont partis avec une place d'apprentissage ou une solution de suivi socioprofessionnel (Orif, Cofop, Sky...). 4 ont continué leur cursus au Foyer pour jeunes travailleurs. Les huit restant ont regagné le domicile familial sans accomplir la totalité de notre programme pédagogique.

Je profite de cet « espace » pour remercier tous les collaborateurs du Centre de préapprentissage pour leur professionnalisme, leur engagement et leur implication dans l'ensemble des projets qui caractérisent la prise en charge du CPA.

## **Le Centre de préformation mixte de Champlan, par M. Régis Héritier, Chef de Centre**

Cette année encore, les problématiques psychiques associées aux difficultés comportementales des jeunes accueillis ont soulevé bien des questionnements chez l'équipe de professionnels. Particulièrement, nous avons dû faire face à d'innombrables fugues durant l'automne, avant de pouvoir stabiliser les jeunes à partir de fin novembre. Ces fugues sont le reflet d'une intolérance à la frustration, d'une toute puissance, voire d'un sentiment d'impunité chez certains. Plus que cela, elles reflètent de grandes angoisses, une méconnaissance totale de ses propres capacités, un flagrant manque de confiance en soi, en la société, en la vie. Les jeunes filles spécialement se mettent réellement en danger lors des fugues (relations sexuelles contraintes sous l'effet de l'alcool ou de drogues, renforcement du sentiment de dévalorisation, etc.).

Nous acceptons actuellement la fugue comme faisant partie intégrante du placement de certains jeunes et travaillons individuellement à l'établissement ou au renforcement du lien de confiance qui va permettre au jeune de revenir. Nous insistons sur la notion d'accueil à son retour en lui accordant l'attention nécessaire à sa réintégration.

Un travail de réflexion sur l'adaptation de notre encadrement à l'évolution marquée de la population accueillie vers des problématiques psychiatriques et à la fragilité des contextes familiaux est en cours.

Les difficultés réelles de prise en charge ne doivent cependant pas nous faire oublier les compétences et l'engagement dont les jeunes peuvent faire preuve. Ainsi en 2009 avons-nous vu la participation d'une dizaine de jeunes, tous centres confondus, à deux projets d'importance : une Haute-Route de 4 jours à skis de randonnée et la Descente du Rhône à vélo.

Ce type d'événement place le jeune dans une situation d'efforts conséquents, de défi, d'émotions, de solidarité, de recherche de motivation personnelle ... et de réussite.

La Haute-Route a permis à 8 jeunes de gravir deux sommets, la Lulette et la Rosablanc, sur un parcours reliant Arolla à Siviez, avec deux nuits à la Cabane des Dix et une à celle de Prafleuri. Les participants ont progressivement intégré les paramètres liés au milieu de la montagne et les accompagnants ont effectué un important travail de coaching tant moral que physique. A l'arrivée à Siviez, « chacun était certes fatigué, mais les yeux pétillaient, les paroles et l'excitation traduisaient la richesse des moments vécus, des émotions partagées et la fierté de l'avoir fait ».

La Descente du Rhône de Glestch à La Grande Motte a été un autre moment fort de l'année. Fort en stress durant la brève préparation du projet, fort en doute au départ des étapes de plus de 130 km, fort en émotion, en joie, en atmosphère et moments magiques. Fort également en découverte de soi, de l'autre, des autres, au fil du Rhône avec pour apothéose le goût de l'eau salée, première rencontre avec la mer pour certains jeunes.

Propos choisis d'un texte réalisé par une jeune participante : « Cette descente du Rhône m'a donné le plaisir de découvrir que j'avais en moi de bonnes capacités physiques, malgré ma maladie, la spinabifida. J'ai aussi appris à aller au bout d'un projet. Juste d'y avoir été, et bien c'est la meilleure expérience de ma vie. ».

C'est bien sûr au travers des exigences quotidiennes que nos jeunes tracent leur chemin vers une meilleure responsabilisation, plus d'autonomie, posent les jalons de leur avenir professionnel et social. Mais c'est également à travers de tels projets qu'ils renforcent leur confiance en eux, en leur capacité à se dépasser. Ils en garderont une trace durable.

En 2009, le Centre de préformation mixte a accueilli 27 jeunes sur l'ensemble de l'année, soit 3 fois sa capacité d'accueil. Au total, 3'141 journées de placement ont été réalisées. 1'105 d'entre elles, soit 35,2 %, concernent des placements valaisans. Les Genevois sont aussi très bien représentés avec 35,8 % du total des journées. Cela s'explique par le manque de structures équivalentes à la nôtre dans leur canton, ainsi que par la nécessité d'éloigner certains jeunes de leur réseau pour leur permettre d'évoluer positivement. Dans une moindre mesure, Vaudois, Neuchâtelois et Fribourgeois profitent également de notre accompagnement. Le taux d'occupation du Centre de préformation mixte se monte à 95,6 % et peut être qualifié de très bon.

Sur l'année, 18 jeunes ont quitté le Centre de préformation mixte, après des durées de placement plus ou moins longues. Il est à noter que les demandes sont régulièrement urgentes et que les situations familiales sont très souvent extrêmement délicates. Ainsi, plusieurs jeunes ne peuvent pas du tout rentrer chez eux pour le week-end et des alternatives doivent également être trouvées pour les vacances. 3 jeunes ont poursuivi leur parcours au Foyer pour jeunes travailleurs, 3 ont été placés en milieu fermé et 5 ont rejoint d'autres institutions spécialisées. Enfin 7 d'entre eux ont regagné leur famille, même si pour certains le projet professionnel n'était pas abouti.

L'équipe de professionnels a vu le départ d'une éducatrice.

Je tiens à remercier ici l'équipe d'intervenants pour sa maturité, sa capacité d'adaptation, son engagement au quotidien et dans les projets et réflexions qui jalonnent la vie de notre structure.

## **Le Foyer pour jeunes travailleurs de Sion, par M. Christophe Jordan, Chef de Centre**

La situation économique de l'année 2009 peut être considérée comme une année très difficile. Le marché du travail est saturé, le chômage s'accroît, les chercheurs d'emploi sont en nombre, y compris chez les jeunes.

Dans ce contexte pénible, on pourrait penser que, pour un centre comme le Foyer pour jeunes travailleurs, essentiellement à la recherche de places de stage, voire d'apprentissage, l'année 2009 ressemble à un combat permanent de pouvoir orienter nos jeunes vers le monde du travail. Nous pouvons constater avec bonheur que le fruit de notre travail d'accompagnement et de collaboration avec les patrons d'entreprise portent leurs fruits. En effet, nous nous sommes rendus compte que l'importance que nous attachons au suivi de nos jeunes en entreprise favorise les partenariats, et ceci même en cas de récession. Comme les années précédentes, nous avons pu organiser des stages en quantité non négligeable, ainsi que le suivi de plusieurs apprentis.

L'année 2009 fut marquée par 2 événements particuliers. Le départ à la retraite de Roland Décaillet fut l'un d'entre eux. Entré au Foyer en 1981, Roland a œuvré pour le bien être des jeunes accueillis pendant 28 ans. Si cette longévité peut paraître anodine dans une entreprise quelconque, il n'en est pas de même dans une profession de l'éducation. Roland a su rester proche des jeunes, à l'écoute, avec objectivité et sens de l'humour. Nous le remercions pour le travail accompli et lui souhaitons une retraite agréable.

Nous avons activement participé aux 20 ans des Droits de l'enfant. En effet, en collaboration avec 6 centres scolaires de la région, nous avons confectionné 2 hérissons géants en bois. Nous les avons exposés au CERM de Martigny les 20 et 21 novembre 2009, avec la possibilité donnée à chaque enfant de venir peindre ou dessiner un pic. Cette activité a rencontré un franc succès auprès de nos jeunes, ainsi qu'auprès de toutes les personnes qui se sont impliquées dans la réalisation de cet événement. Plusieurs enseignements peuvent être retirés, notamment l'implication de nos jeunes dans une activité concrète, externe, en collaboration avec d'autres jeunes.

En 2009, le Foyer pour jeunes travailleurs a accueilli 31 jeunes sur l'ensemble de l'année, soit 2 fois sa capacité d'accueil. Nous sommes dans la même configuration qu'en 2008 quant à la prise en charge garçons/filles (21/10). Nous constatons néanmoins une demande en augmentation pour des placements féminins. Nous avons réalisé 4986 journées, soit un taux d'occupation de plus de 80%. Durant toute l'année, nous avons suivi 4 jeunes en studio, c'est-à-dire des jeunes avec un contrat d'apprentissage bénéficiant d'une autonomie suffisante. Nous avons dû faire face à une nouvelle forme de prise en charge, à savoir une jeune femme avec son enfant (en appartement), ainsi qu'une jeune femme enceinte, qui a bénéficié de notre accompagnement jusqu'à son accouchement. Nous avons également accueilli, uniquement pour les week-ends, 2 jeunes placés dans une autre Institution.

22 placements ont été ordonnés par des organismes valaisans, 5 de Genève, 3 de Vaud et 1 de Neuchâtel. Etant donné la spécificité de notre Foyer, cette statistique est conforme aux années précédentes. 17 placements proviennent des Tribunaux pour mineurs, 14 des différents organismes sociaux.

Mise à part le départ à la retraite de M. Roland Décaillet, aucun changement n'est survenu en 2009. Nous avons engagé M. Davide Fernandez pour compléter l'équipe éducative. Nous félicitons M. Hervé Ostertag, maître socioprofessionnel, pour la réussite de sa formation.

Concernant les objectifs 2009, le projet des connaissances pratiques a été inclus dans l'horaire hebdomadaire. Il est opérationnel depuis août 2009 et fera l'objet d'une évaluation dans le courant du printemps 2010. Les différents travaux entrepris pour répondre aux normes de sécurité dans l'établissement suivent leur cours. La première partie étant terminée, une étude est en cours pour faire d'importants travaux de rénovation sur toute la partie des chambres et des sanitaires.

Pour 2010, nous allons poursuivre nos efforts dans les projets en cours, à savoir les connaissances pratiques et la mise en place du système des périodes. Nous allons porter une attention toute particulière sur l'application du nouveau plan comptable, ainsi que dans la poursuite des rénovations de notre Foyer.

Je profite de remercier très sincèrement les collaborateurs (trices) du Foyer pour jeunes travailleurs, pour leur implication et leur dévouement. Grâce à leurs compétences, nous pouvons travailler dans la sérénité, en promulguant un encadrement professionnel.

## **■ RAPPORT DE L'ADMINISTRATEUR**

### **Le rapport Pi et ... sa contradiction !**

Ce fascicule est truffé de rapports, mais ne vous y trompez pas, le rapport le plus important, c'est le rapport Pi ! Car Pi est un rapport aux « ronds », donc une affaire à gérer de manière assez carrée et pointue. Et cela quitte à passer pour un psychorigide !

### **Et Pi .... L'année 2009 est arrivée**

Avec beaucoup de défis qui nous attendaient au contour : intégration et mise en exploitation du nouveau système de gestion des Institutions (VALOGIS), poursuite et finalisation des travaux de réfections et de mise en conformité de nos immeubles avec les normes de sécurité incendie, finalisation du changement de notre plan de fermeture, réfection de la conduite d'eau potable du site de Champlan, adaptation de notre plan comptable à la dernière version du plan Curaviva, mise en place de la gestion financière de l'Institution à travers le nouveau contrat de partenariat qui nous lie avec le canton du Valais (mandat de prestations).

Tout cela bien entendu en maintenant la quantité et surtout la qualité des prestations offertes jusqu'ici dans notre administration et dans notre service d'intendance.

### **Et Pi .... L'année 2009 s'est terminée**

Et force est de constater que :

VALOGIS manque encore au logis : suite aux difficultés rencontrées dans le développement de ce logiciel de gestion, l'Etat du Valais a dû revoir la voilure de ce projet ainsi que son calendrier de mise en place. De la demi-douzaine d'institutions-pilotes présentes au début de cette aventure, seules deux ont été maintenues en place afin de tester cette application dans son intégralité avant de passer la main aux autres institutions. Mais soyez rassurés : contrairement à Alinghi, VALOGIS partira en course en 2010 avec non pas l'intention d'essayer de ne pas perdre, mais bien avec la volonté de gagner.

Les travaux de réfections et de mise en conformité de nos immeubles sont en bonne voie. Ceux-ci sont subventionnés à raison de 55 % par le canton du Valais. L'Office Fédéral de la Justice nous offre aussi son soutien au travers d'un subventionnement qui devrait se monter à environ 30 % du coût total des travaux. Enfin, la Loterie Romande a fait preuve de beaucoup de générosité en nous octroyant une aide d'un montant total de Fr. 200'000.—. A la date du 31 décembre 2009, la part des travaux réalisés se montent à Fr. 1'591'000.— ; le total de l'investissement prévu se montant à Fr. 2'066'000.—.

La mise en place de notre nouveau plan de fermeture (gestion des autorisations d'accès liées aux clefs qui seront distribuées, changement des cylindres, distribution des nouvelles clefs aux collaborateurs) suit en fait l'évolution des travaux de réfections – il est en effet inutile de changer un cylindre sur une porte qui sera changée durant les travaux.

La conduite d'eau potable du site de Champlan a été remise à neuf. Nous avons associé à ces travaux l'Energie de Sion-Région et le service de distribution du télé-réseau afin de limiter les frais engagés dans cette opération.

Le plan comptable adapté aux exigences de la dernière version Curaviva a été mis en place. Son utilisation est effective dès l'exercice 2010 et est étroitement liée au mandat de prestations que nous avons négocié avec le canton du Valais.

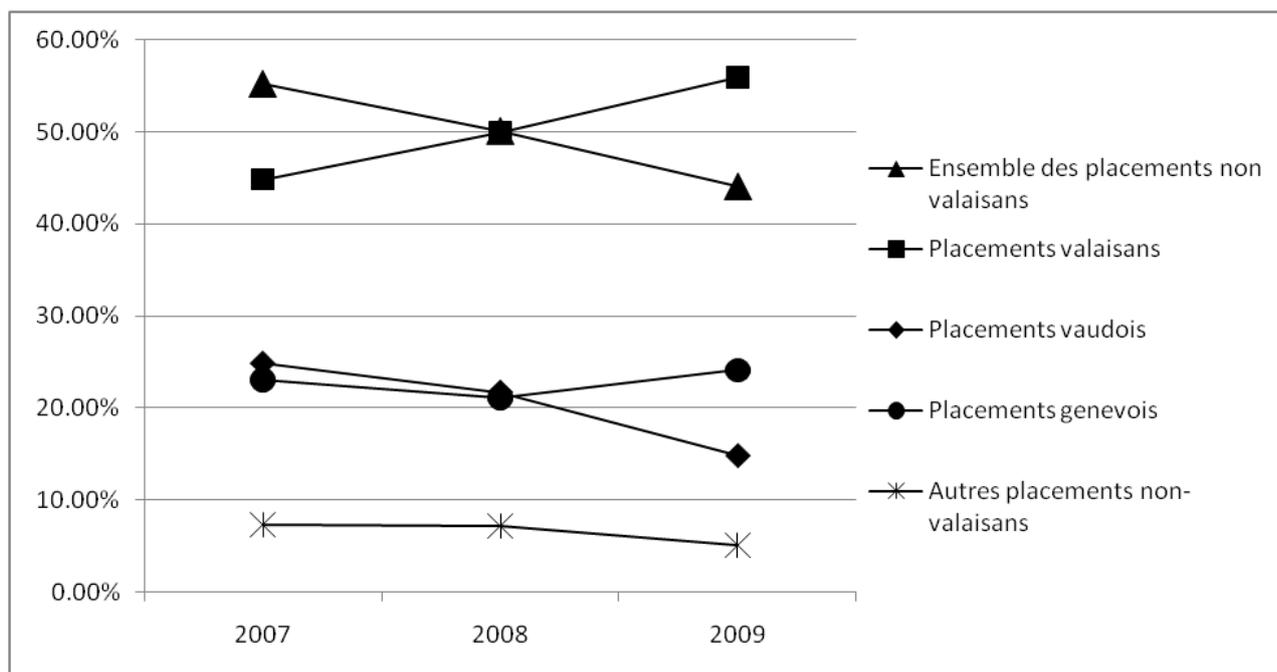
### **Et Pi .... Les comptes**

Le total des charges des différentes structures de l'Institut St-Raphaël s'élève pour l'année 2009 à Fr. 7'493'700.—, soit une augmentation de Fr. 218'700.— ou 3 % par rapport aux charges de l'exercice 2008. Cette augmentation s'explique principalement par le renchérissement de 2,70 % appliqué sur les salaires, les coûts salariaux constituant à eux seuls le 85 % des dépenses. Le budget 2009 prévoyait quant à lui des charges pour un montant de Fr. 7'655'600.—.

Pour tous les centres de l'Institut, les prix de revient de journées sont inférieurs à ceux budgétés. Ce but a été atteint d'une part par une maîtrise des dépenses, d'autre part par le nombre de journées civiles réalisées dans chaque structure. Celles-ci s'élèvent au total à 24'978, réparties de la manière suivante :

Cantons	2007		2008		2009	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Valais	10'975	<b>44.83%</b>	12'021	<b>49.92%</b>	13'969	<b>55.93%</b>
Vaud	6'078	<b>24.83%</b>	5'225	<b>21.70%</b>	3'712	<b>14.86%</b>
Genève	5'640	<b>23.04%</b>	5'095	<b>21.16%</b>	6'022	<b>24.11%</b>
Fribourg	1'038	<b>4.24%</b>	852	<b>3.54%</b>	271	<b>1.08%</b>
Neuchâtel	365	<b>1.49%</b>	500	<b>2.08%</b>	629	<b>2.52%</b>
Réfugiés et autres	383	<b>1.56%</b>	388	<b>1.61%</b>	375	<b>1.50%</b>
<i>Sous-total placements hors VS</i>	<i>13'504</i>	<i><b>55.17%</b></i>	<i>12'060</i>	<i><b>50.08%</b></i>	<i>11'009</i>	<i><b>44.07%</b></i>
Totaux	24'479	<b>100.00%</b>	24'081	<b>100.00%</b>	24'978	<b>100.00%</b>

Si nous pouvons nous réjouir d'un taux d'occupation moyen de 88,30 %, une ombre se glisse tout de même dans ce magnifique tableau. En effet, comme vous le démontre le graphique ci-dessous, il s'avère que, en tenant compte des statistiques des trois dernières années, le nombre de placements non-valaisans est en régression de 20 %.



Cette situation n'est pas sans conséquence pour l'Association Saint-Raphaël. En effet, la convention signée avec le canton du Valais prévoit le financement suivant pour les placements de jeunes valaisans : après déduction des subventions de l'Office Fédéral de la Justice, 65 % du coût restant est supporté par le canton du Valais ; à cela s'ajoutent les participations aux frais de pension que nous refacturons aux communes de domicile du jeune, de même que les subsides scolaires (tant communaux que cantonaux). S'ajoute enfin à ces divers produits le résultat net sur les immeubles locatifs.

Cette pratique ne couvre pas l'intégralité du coût d'une journée valaisanne.

Après établissement de tous les décomptes de l'exercice 2008, on s'aperçoit que le coût des journées valaisannes n'est couvert qu'à raison de 91,54 % par le subventionnement de l'Etat du Valais et la participation des répondants aux frais de pension. L'Association Saint-Raphaël a ainsi eu la mauvaise surprise de se voir demander une participation supplémentaire de Fr. 42'570.60, ce montant s'ajoutant à la participation forfaitaire de Fr. 150'000.— convenue avec le canton du Valais.

### **Et Pi .... Il y a les cercles**

J'entends par là, et en premier lieu, le noyau des collaborateurs les plus fidèles à l'Institut Saint-Raphaël, à savoir les équipes de l'administration et de l'intendance. Ces personnes oeuvrent toute l'année durant à la bonne marche de l'institution. Elles y donnent le meilleur d'elles-mêmes, et même souvent beaucoup plus. Je ne peux conclure ce rapport sans les en remercier chaleureusement et me féliciter de pouvoir compter sur leur dévouement sans faille.

Mes remerciements vont également à mes collègues du Collège de Direction. Ce dernier sert de gouvernail à ce grand navire qu'est l'Institut Saint-Raphaël. Mais il n'est pas seulement cela. Il est aussi une source de conseils dans les divers projets en cours, d'entraide mutuelle dans la survenance d'écueils imprévus. L'amitié et la confiance réciproque qui se développent entre les participants à ce Collège sont sans doute les moteurs qui favorisent sa réussite.

### **Et Pi .... L'avenir ?**

Allons-y gaiement. Je souhaite mettre en avant ce leitmotiv que je ne sais plus qui a déjà énoncé :

... Toujours plus, jamais moins !

Gilbert Jacquemettaz  
Administrateur